

## 6 Société et Culture

Enseignement supérieur/Après l'appel à la reprise des activités académiques

## Rien n'a bougé à l'UOB



Photo : LLIM

Les amphithéâtres sont déserts.



Photo : LLIM

Seuls les commerces ont l'air de fonctionner correctement sur le campus.

LLIM

Libreville/Gabon

HIER matin, les amphithéâtres étaient vides à l'Université Omar Bongo (UOB), au lendemain de l'appel de la tutelle à la reprise des activités académiques dès hier lundi 21 mars 2016. En revanche, les travaux de réfection de la barrière de l'institution universitaire se poursuivent, comme indiqué dans le communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, paru dans notre édition d'hier. Mais ces travaux en cours ne semblaient guère retenir l'attention des étudiants, massés à côté de l'arrêt-bus, papotant ou at-

tendant les transports en commun.

A l'entrée principale, les barricades érigées depuis un mois de cette grève "pacifique mais dure", n'ont pas été retirées. Sur la banderole, on peut y lire : "Reprise des cours après satisfaction. Assemblée générale".

Voulant en savoir davantage sur l'effectivité de la reprise des activités académiques au sein de l'institution, nous nous sommes rapprochés des trois étudiants, sagement assis à l'entrée, telles des sentinelles. A notre question, ils ont répondu à l'unisson : « Rien n'a bougé, nous attendons des avancées à nos revendications ».

Aucun véhicule n'avait accès au campus, hormis



Photo : LLIM

L'entrée principale de l'UOB, hier matin.

celui de la société de ramassage des ordures. Nous avons vu l'une des trois "sentinelles" ouvrir le barrage manuel pour lui permettre d'entrer dans l'établissement.

A l'intérieur de l'université, il nous a été également

donné de voir des étudiants effectuant des va-et-vient entre l'entrée principale et les commerces environnants, apparemment seules structures à fonctionner correctement au sein de l'UOB à ce jour.

Éducation/Suite à l'arrestation de deux enseignantes  
Menace sur la journée de l'enseignant

Anite Jordanah TSOUMBA &amp; SNN

Libreville/Gabon

**SOUCIEUX** de voir libérés leurs collègues, Paule Edna Magan, enseignante au lycée national Léon Mba et Anice Nsa Obame, surveillante au collège Raymond Bouckat, interpellées jeudi 17 mars dernier au lycée Georges Mabignath par les forces de police nationale de la brigade de Belle-vue, les enseignants réunis au sein de la Convention nationale des syndicats du secteur éducation (Conasysed) menacent de boycotter la journée de l'enseignant, prévue ce mercredi 23 mars 2016.

L'annonce a été faite hier par les membres de ce regroupement, à la faveur d'un sit-in observé au ministère de l'Éducation nationale. « Nous sommes là pour venir rencontrer le ministre, pour lui exprimer notre mécontentement. Nous estimons que si nos camarades sont incarcérés jusqu'à ce jour, nous sommes tenus de rester ici, jusqu'à ce qu'ils soient libérés », a lancé Aimé Franck Boukinda, délégué national adjoint chargé des affaires extérieures de la Conasysed. En effet, « jeudi dernier, nous nous sommes rendu dans le cadre de notre sensibilisation



Photo : SNN

Les enseignants rassemblés hier au ministère de l'Éducation nationale. Photo de droite: Le délégué national adjoint chargé des affaires extérieures de la Conasysed, Aimé Franck Boukinda, expliquant les raisons du sit-in.

autour de la question d'avancement exclusif au mérite, au lycée Georges Mabignath à Akébéville, pour tenir une assemblée générale, conformément à la loi 18/92, en son article 9, qui demande aux responsables des établissements de faciliter les activités syndicales. Celle-ci (l'AG) devait se tenir après 13 h 30, heure de cession des cours. Il était donc question qu'à partir de 14h, nous tenions notre réunion. Ce que nous avons fait. Mais nous avons été surpris que presque à la fin de la séance, une Jeep et un camion de la police rentrent dans l'établissement pour embarquer, d'abord les équipements de sonorisation. Et à la suite de cela, un officier a demandé à arrêter notre collègue Paule Edna. Chose que les élèves n'ont d'ailleurs pas

accepté. Après avoir discuté avec le lieutenant, lorsque les syndicalistes voulaient sortir de l'enceinte de l'établissement, nous étions surpris que notre collègue Paule soit interpellée et embarquée dans ledit véhicule », raconte-t-il.

« A ce jour, nous ne savons pas exactement où sont détenues les collègues. Au commissariat de Belle-vue II, le commissaire n'est, jusque-là, pas disponible pour nous renseigner. Et à la Fopi, on nous demande un document émanant justement de Belle-vue, pour les voir. C'est pour cela que sur la note d'alerte que nous avons adressée, nous parlons d'enlèvement pour une destination inconnue », renseigne un enseignant.

A en croire les membres de la Conasysed, jusqu'en début d'après-midi, hier, au



Photo : SNN

moment où nous quittons le ministère, aucune réaction de la part de la tutelle n'avait été enregistrée.

Au commissariat de Belle-vue II, d'où venaient les agents, comme à la Fopi, unité dans laquelle les dames sont supposées être détenues, aucune information n'a été donnée aux enseignants. « Nous disons que si rien n'est fait d'ici là, nous allons boycotter la journée de l'enseignant. (...) Au moment où l'on parle de décennie de la femme, il est déplorable que des mères et épouses soient enrhumées de cette façon: abusivement (...). Au nom des droits syndicaux, libérez Paule Edna Magan et Anice Nsa Obame, leaders syndicaux de la Conasysed », pouvait-on entendre et lire sur les banderoles.

Dans les amphithéâtres, aucune présence ou, plutôt si. Des étudiants regroupés, soit pour effectuer leurs travaux dirigés, soit pour échanger sur divers sujets.

Karl, étudiant en Sciences du langage nous a d'ailleurs confié qu'il met à profit ce temps mort pour

travailler avec son groupe d'exposé. « Comme nous ne savons pas exactement à quel moment reprendront les cours, nous mettons ce temps à profit avec mon groupe de travail pour être fin prêts. Car, nous pouvons être sûrs d'une chose, le programme de cette année ira très vite », affirme-t-il.

## Piéton

Une poubelle privée-publique !



Photo : LLIM

Devant une habitation du quartier Mindoube, cette poubelle porte cette inscription "BAC interdits aux publics". Mais lisez plutôt "Bac interdit au public". Cela nous pousse à nous demander comment un bien privé peut-il être mis à la disposition du public sans que celui-ci puisse s'en servir ? Là est le véritable problème de cette poubelle.

"Tuez les rats, sans odeurs"



Photo : AEE

Toutes les stratégies sont bonnes pour convaincre le client. C'est le cas de ce vendeur de raticide, installé dans un des carrefours de Libreville. Il ne manque pas d'arguments pour vanter les mérites de son produit exposé à la vue du client. Il y exhibe deux rats séchés pour témoigner de l'efficacité du produit proposé. Une preuve pour montrer aux sceptiques que le produit tue bien les rats, sans laisser d'odeur : "Vérifiez par vous-même!", clame t-il.

Paroisse ou garage ?



Photo : R.H.A

Est-ce véritablement une annexe de la paroisse Saint André ? Ce garage, situé à quelques mètres du restaurant Le Calypso, au quartier Louis, suscite des interrogations de la part des passants après lecture de cette pancarte qui y renseigne. Il y a effectivement de quoi s'interroger quant à la véritable fonction de ce hangar. S'agit-t-il d'une paroisse exclusivement dédiée à une catégorie de fidèles, notamment des véhicules endommagés ou des personnes en quête du salut ? Seul l'archidiocèse de Libreville a la réponse à ces questions.

Par LLIM, AEE &amp; R.H.A